



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Agenda 2030 de développement durable



**La Suisse  
et les  
objectifs de  
développement  
durable**

L'humanité est confrontée à des défis majeurs tels que la migration, les changements climatiques, la dégradation de l'environnement, la pauvreté et la faim. Dans notre monde globalisé, nul État ne peut résoudre ces problèmes à lui seul. Consciente de la nécessité d'une action concertée, la communauté internationale s'est dotée d'un cadre d'objectifs communs: l'Agenda 2030 de développement durable. Cet accord international s'articule autour de 17 objectifs de développement durable (ODD), qui sont autant de jalons sociaux, économiques et environnementaux que le monde devrait atteindre d'ici 2030. Tous les pays, la Suisse y compris, sont invités à contribuer à la réalisation des objectifs.



Plus de 800 millions de personnes vivent dans l'extrême pauvreté. L'Agenda 2030 vise à éliminer l'extrême pauvreté.



Garantir à chacun l'accès à des services de santé et à des médicaments de qualité et une protection contre les risques financiers de la maladie.



Éliminer la faim ainsi que la sous-alimentation dans le monde d'ici 15 ans.



Garantir l'accès de tous, et plus particulièrement des personnes pauvres ou défavorisées, à une éducation et à une formation professionnelle de qualité.

## DE QUOI S'AGIT-IL?

En 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté l'Agenda 2030 de développement durable. Cet accord marque une étape décisive sur la voie d'une action concertée à l'échelle mondiale. Depuis 2016, il sert de cadre de référence aux efforts déployés à l'échelle nationale et internationale pour relever les défis mondiaux.

L'Agenda 2030 s'articule autour de 17 objectifs de développement durable (ODD), qui reflètent une vision du développement durable combinant les enjeux sociaux, économiques et environnementaux. Formulés en termes généraux, les ODD sont concrétisés par 169 cibles à atteindre d'ici 2030.

La Suisse a participé activement à l'élaboration de l'Agenda 2030 et l'a donc marqué de son empreinte. Elle a pris une part active dans le développement des ODD ainsi que dans le mécanisme permettant de mesurer et de contrôler les progrès réalisés. Elle a en outre engagé un dialogue très ouvert avec des représentants des milieux économiques et scientifiques, de la société civile, de la politique et de l'administration.

La portée de l'Agenda 2030 est universelle. En l'adoptant, tous les États se sont déclarés prêts à atteindre conjointement les objectifs de développement durable d'ici 2030, grâce à une contribution adéquate de chaque pays à la mise en œuvre de l'Agenda aux niveaux national et international.

Selon les chiffres de l'ONU, il faudra entre cinq et sept mille milliards de dollars américains par an pour réaliser les ODD. Ce montant ne pourra être atteint qu'avec des investissements privés et publics misant notamment sur les technologies respectueuses de l'environnement.



*« Une gestion d'entreprise responsable crée des situations gagnant-gagnant, qui bénéficient tant à l'entreprise qu'à la société. Les ODD constituent une boussole de référence utile à cet égard. »*

**Monika Rühl, présidente  
de la direction, economiesuisse**



Garantir l'égalité des chances entre hommes et femmes dans l'économie, l'élimination de toute forme de violence et la pleine participation des femmes à tous les niveaux.



Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau, ainsi que la protection et la restauration des écosystèmes liés à l'eau.



Garantir l'accès de tous à des services énergétiques modernes et fiables à un prix abordable en développant les énergies renouvelables et en améliorant l'efficacité énergétique.

## MISE EN ŒUVRE PAR LA SUISSE

Le Conseil fédéral œuvre à la réalisation des objectifs de l'Agenda 2030 aux plans national et international. Il entend associer les cantons et les communes, mais aussi l'économie, la société civile et les milieux scientifiques à ses efforts. Il s'agira, par exemple, de prendre des mesures pour réduire les émissions de CO<sub>2</sub>, promouvoir l'égalité hommes-femmes ou boucler le cycle de vie des matériaux. Il importe aussi de créer un cadre propice aux investissements publics et privés visant clairement le développement durable.

Outre les efforts fournis en politique intérieure, la Suisse contribue à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 dans le cadre de sa politique extérieure et de sa coopération au développement, par exemple en soutenant des pays défavorisés avec des ressources financières et humaines.



*« Nos modèles d'entreprise répondent-ils encore aux exigences du futur? Les ODD sont le cadre d'objectifs auquel les États, les entreprises et les organisations de la société civile doivent se mesurer. »*

**Thomas Vellacott,**  
**directeur du WWF Suisse**



**Promouvoir une croissance économique durable et partagée, le plein emploi et un travail décent pour tous; veiller à ce que la croissance économique ne se fasse plus au détriment de l'environnement.**



**Augmenter le revenu des personnes les plus pauvres et favoriser leur autonomie afin de promouvoir leur intégration sociale, économique et politique.**



**Créer une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable, l'innovation et le développement de technologies et de procédés industriels propres.**



**Réduire la charge polluante des citadins en mettant l'accent sur la qualité de l'air et la gestion des déchets; concevoir l'urbanisme de manière plus inclusive et durable.**

## RAPPORTS

Dans le cadre d'un mécanisme de contrôle international, les États rendent compte des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 dans un rapport établi à l'intention de l'ONU. Les gouvernements doivent ainsi tenir informés leur parlement et leurs citoyens. La Suisse prévoit de présenter un tel rapport tous les quatre ans, le premier étant attendu pour l'été 2018.

À l'avenir, la Suisse alignera sa politique de développement durable sur les ODD. En conséquence, le rapport national servira de base à la Stratégie pour le développement durable. Le Conseil fédéral revoit cette stratégie tous les quatre ans, la prochaine fois en 2020.



*« En adoptant les ODD, la communauté internationale a reconnu le rôle du secteur privé dans la création de valeur partagée et le développement de solutions entrepreneuriales pour relever les défis sociaux. »*

**Christian Frutiger, Global Head  
of Public Affairs, Nestlé SA**



Consolider les modes de production et de consommation durables, assurer une gestion des produits chimiques et des déchets qui respecte l'environnement. Plus de recyclage et moins de gaspillage.



Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres et veiller à ce qu'ils soient exploités de manière durable; lutter contre l'érosion et la désertification; remédier à l'appauvrissement de la biodiversité.



Intégrer des mesures de protection du climat dans les politiques nationales et amener les États à se soutenir mutuellement dans ce domaine.



Encourager l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes ainsi que l'accès à la justice pour tous. Se doter d'institutions inclusives et efficaces à tous les niveaux.



Exploiter et préserver les mers et les océans de manière durable. Réduire nettement la pollution marine et au maximum l'acidification des océans.



Participer activement à la mise en œuvre du Partenariat mondial pour le développement durable, notamment en consacrant 0,7 % du revenu national brut à la coopération au développement.

## PREMIÈRE ÉTAPE

Le Conseil fédéral a décidé de s'atteler sans tarder à la réalisation de l'Agenda 2030. La responsabilité de projet est assumée conjointement par l'Office fédéral du développement territorial (ARE) et la Direction du développement et de la coopération (DDC). Les premiers travaux, qui dureront jusqu'au printemps 2018, sont coordonnés par un groupe de travail interdépartemental:

- Une analyse de fond doit permettre de faire le point sur l'état actuel de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 aux plans national et international. Ce rapport doit mettre en lumière les domaines qui requièrent une action urgente pour atteindre les ODD. Il doit aussi montrer les opportunités créées par l'Agenda 2030.

- La mise en œuvre de l'Agenda 2030 appelle des mesures institutionnelles destinées à améliorer l'efficacité de la coopération au niveau fédéral. Il s'agit de mieux tirer parti des synergies en coordonnant les processus nationaux et internationaux pour éviter tout doublon.



*« Les ODD associent des aspects sociaux, écologiques et économiques en vue d'obtenir ensemble un développement équilibré dans les pays du Sud comme chez nous. »*

**Mark Herkenrath,**  
**directeur d'Alliance Sud**

- Afin de pouvoir assurer le suivi des progrès réalisés, la Confédération consolide son système de monitoring du développement durable (MONET).

Les résultats de ces travaux seront au cœur du premier rapport national que la Suisse présentera à l'ONU en 2018.

### ADOPTION

En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU adoptent l'Agenda 2030.

### ÉTAT DES LIEUX

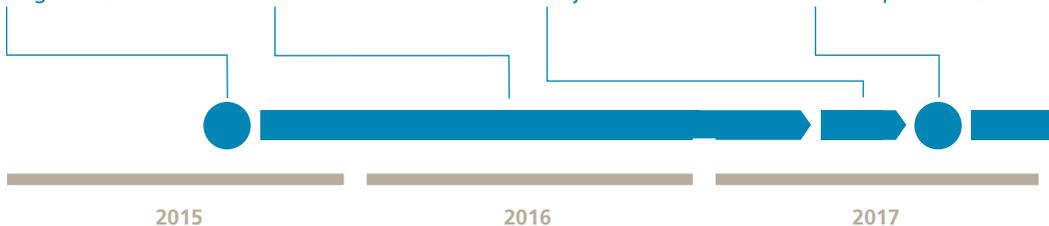
La Confédération fait le point sur l'état d'avancement de la mise en œuvre en Suisse.

### 1<sup>RE</sup> CONSULTATION

Le rapport sur l'état des lieux fait l'objet d'une consultation entre juin et août 2017.

### DIALOGUE 2030

Dialogue visant à déterminer les actions prioritaires d'ici septembre 2017.



2015

2016

2017



*« Tous les acteurs peuvent aligner leurs activités sur les ODD, démontrer leur importance pour la société et unir leurs forces. »*

**Regina Ammann, Head Public Policy  
Switzerland, Syngenta**

## LIENS

Informations complémentaires sur l'Agenda 2030 : [www.agenda2030.admin.ch](http://www.agenda2030.admin.ch)

Informations sur le Dialogue 2030 : [www.agenda2030.admin.ch/dialogue2030](http://www.agenda2030.admin.ch/dialogue2030)

Monitoring du développement durable : [www.monet.admin.ch](http://www.monet.admin.ch)

## COOPÉRATION

En Suisse, la coopération entre acteurs étatiques et non étatiques repose sur une longue tradition. La Confédération a l'intention d'intensifier encore ce partenariat pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 :

- Avec le réseau des services et délégués cantonaux au développement durable, la Confédération entend renforcer la collaboration institutionnelle.
- Afin d'assurer l'efficacité de la coopération avec les acteurs non étatiques, la Confédération a créé un groupe de suivi appelé à se pencher sur les procédures et le contenu de la coopération et à assurer une coordination mutuelle des activités. Le groupe de suivi est composé de personnes issues de l'économie, de la société civile et des milieux scientifiques.
- Les documents que la Confédération produit dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 font l'objet d'une large consultation et tiennent ainsi compte des intérêts d'acteurs extérieurs à la Confédération. Il s'agit notamment :
  - » du rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'Agenda 2030,

### 2<sup>E</sup> CONSULTATION

Prises de position sur le rapport national (fév./mars 2018).

### PROCHAINES ÉTAPES

La Confédération définit la suite de la procédure.

### RAPPORT NATIONAL

La Suisse présente à l'ONU un rapport sur l'état de la mise en œuvre de l'Agenda 2030.

### RENOUVELLEMENT DE LA SDD

Le Conseil fédéral renouvelle sa stratégie pour le développement durable (SDD) à la lumière de l'Agenda 2030. La nouvelle SDD est attendue début 2020.

2018

2019

2020

- » du rapport présenté à l'ONU (rapport national)
- » ou encore de la Stratégie de développement durable.

- Pour élargir la discussion sur le développement durable, la Confédération a en outre créé la plateforme «Dialogue 2030 pour le développement durable», qui réunit les processus de dialogue nationaux et internationaux en matière de développement durable. Le Dialogue 2030 est focalisé sur les thèmes transversaux de l'Agenda 2030 ainsi que sur les priorités que s'est fixées la Suisse en vue de leur mise en œuvre.

Toute contribution constructive à la mise en œuvre de l'Agenda 2030 est la bienvenue! Si vous souhaitez y prendre part, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse e-mail suivante: [agenda2030@are.admin.ch](mailto:agenda2030@are.admin.ch)



**« Le Canton de Genève est résolument engagé sur la voie du développement durable. Il développe sa stratégie en cohérence avec les ODD et les objectifs de la Confédération en la matière. »**

**Rémy Zinder, directeur du Service cantonal du développement durable, Genève**



**« Chez Samsung, nous nous efforçons chaque jour d'assumer notre responsabilité sociale en encourageant le développement durable, aussi en accord avec les ODD. »**

**Martin Kathriner,  
Corporate Affairs, Samsung**



**« La mise en œuvre simultanée de plusieurs ODD crée certes des conflits, mais aussi des synergies. Ce sont des questions urgentes auxquelles les scientifiques doivent répondre. »**

**Peter Messerli,  
professeur de développement durable à l'Université de Berne**